

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 133 (1982)
Heft: 7

Artikel: La Broye
Autor: Herbez, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-764927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Broye

Par *G. Herbez*, Payerne

Oxf.: 904:(494,45)

La Broye, rivière capricieuse, fut dévastatrice par ses crues jusque dans les années 50.

Elle fait aussi la richesse de cette contrée par les fertiles plaines alluviales qu'elle engendra. Prenant sa source en pays fribourgeois à Semsales, elle traverse le district vaudois d'Oron, coulant d'abord vers le Léman; dès Palézieux elle revient vers le Nord, Moudon, Lucens, Payerne, Avenches, les lacs de Morat et de Neuchâtel. La Broye, de Moudon à Faoug et Cudrefin, est une entité géographique divisée politiquement entre les cantons de Fribourg et de Vaud. Les enclaves, les limites compliquées qu'a engendrées l'histoire, créent ainsi un joyeux imbroglio dont les forestiers de la région apprécient et dégustent les subtilités jour après jour.

Le 6ème arrondissement couvre deux districts vaudois et demi, Avenches, Payerne et une partie de Moudon. Nous voisinons avec trois collègues vaudois, cinq collègues frigourgeois, deux bernois, et par le lac à Cudrefin, avec un Neuchâtelois.

Riches en curiosités archéologiques, historiques, culturelles et géographiques, la Broye est une fertile contrée agricole sise entre 430 m et 840 m.

La rive sud du lac de Neuchâtel, les grèves et la Grande Cariçaie, ce biotope naturel précieux né de la main de l'homme, est l'une des caractéristiques forestières de la région.

Si ces surfaces furent longtemps abandonnées aux seuls forestiers qui tentèrent de les mettre en valeur, de les gérer pour le bien de leur propriétaire et de la collectivité, qui cherchèrent à y concilier des intérêts aussi divergents que la conservation du milieu et l'attrait touristique, aujourd'hui nombreux sont ceux qui revendiquent le droit de définir «l'intérêt général» pour ces zones. Il en résulte parfois quelques divergences de vue et frictions, mais surtout de nombreux et longs palabres.

Le 6ème arrondissement forestier?

- 4 300 ha de forêts répartis en
 - 2 100 ha de forêts communales, 50 communes
 - 49 propriétaires forestiers
 - 750 ha de forêts cantonales, dont les grèves
- 1 450 ha de forêts privées, dont une faible part remaniées et desservies, pour le reste essentiellement de petits propriétaires et des parcelles aussi longues et étroites que petites.
- Enfin, 56 unités de gestion de forêts publiques, 5 triages cantonaux ou intercommunaux à plein temps, 1 union forestière de propriétaires privés, créée en 1971.

Forêts résineuses des croupes boisées des hauts de l'arrondissement, forêts feuillues sur les flancs escarpés taillés dans la molasse par les affluents de la Broye, forêts mélangées et feuillues du bas, peupleraies et forêts «naturelles» voire pinèdes des grèves, enfin, forêts privées quasi «en réserve» plus jeunes et plus feuillues, telles sont les richesses de la Broye, diverse, sans cesse changeante, dans son climat, dans ses sols.

Réalités forestières d'aujourd'hui, au risque de rappeler des généralités communes à tous nos collègues du Plateau, nous citerons ici:

- le rajeunissement intensif des vieux peuplements en excès, œuvre pratiquement menée à terme de 1965 à 1975, agrémentée par l'assainissement des surfaces touchées par nos malheurs forestiers de 1962, 1967 et 1972;
- l'éclaircie vigoureuse des peuplements, résineux d'abord puis feuillus, tâche beaucoup moins ingrate aujourd'hui que voici quatre ans seulement;
- l'amélioration de la dévestiture forestière, qui a dû attendre la réalisation de l'infrastructure agricole, les nombreux lopins forestiers étant fâcheusement sis «au bout des champs»;
- l'aménagement de tout l'arrondissement sur des bases modernes par un inventaire par échantillonnage en 1965—1967, le calcul des possibilités, l'étude d'un aménagement au sens large du terme, à savoir un aménagement régional ou d'arrondissement; en 1977—78 nouvel inventaire et établissement des plans de gestion détaillés par propriétaire pour une durée de 8 à 10 ans, ce travail (pour 56 unités de gestion) arrive à terme en 1982; la diversité des surfaces (de 250 à 0,5 ha) nous contraint à une grande souplesse, dans les méthodes d'inventaire et de planification;
- constitution et organisation de triages forestiers avec emploi permanent; œuvre de regroupement et de persuasion, d'engagement aussi de la part du canton, comme des communes; de 1965 à 1982 l'opération s'est réalisée en douceur, les triages passant ainsi de 9 à 5; surface des triages: de 660 à 1 050 ha.

Réalités futures, espoirs et craintes:

- réaliser ou plutôt faire réaliser la dévestiture forestière;

- être et rester attentif au problème de la main-d'œuvre et de l'organisation du travail en forêt dans les moyennes et petites propriétés, dans l'espoir de travailler avec des professionnels dans des conditions sociales modernes; ceci sous-entend certains groupements de petits et moyens propriétaires au niveau de l'engagement des moyens; ô temps suspends ton vol . . . !
- voir les forêts privées gérées de façon plus intensive, parvenir à améliorer la structure et l'infrastructure; vœu pieu ou espoir justifié, l'avenir le dira;
- ne pas assister à un pillage des forêts de plaine pour la récolte du «bois-énergie» ou autre en période de crise toujours possible, donc espoir que la dévestiture de nos forêts de montagne puisse aller de l'avant, quel que soit le casse-tête financier confédéral.

Dernier credo,

que la Broye ne soit pas reléguée au rang de parc national, pseudo-poumon vert sclérosé, du croissant d'or lémanique; pour être et rester belle, la Broye doit être habitée, aimée, soignée, gérée, ses forêts aussi.

Zusammenfassung

Die Broye

Die Broye ist ein reiches bäuerliches Tal zwischen den Kantonen Freiburg und Waadt. Es gibt öffentlichen (Kanton und Gemeinden) sowie privaten Wald.

Die Forstbetriebe sind von kleiner und mittlerer Grösse. In der Höhe des Tales gibt es mehr Nadelholz als im Talgrund.

Der Forstdienst ist in kantonale und interkommunale Reviere eingeteilt, wobei alle Förster in einem ständigen Arbeitsverhältnis stehen.

Die Forsteinrichtung auf der Ebene der Region und der Grundstücke ist auf neuestem Stande und wird mit modernsten Methoden durchgeführt.

Die Erschliessung, die vom landwirtschaftlichen Strassennetz abhängig ist, muss noch weiter verbessert werden. Die Verwaltung des Privatwaldes und die Anstellungsbedingungen der Waldarbeiter dürfen nicht vergessen werden.

Übersetzung: *U. Müller*